

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VILLEVIEILLE



Haies et clôtures : une invitation à innover pour le paysage et la santé

Depuis plusieurs années, Villevieille a vu se développer nombre de constructions et de lotissements à proximité des sites et monuments classés de la commune. On peut malheureusement constater que les aspects esthétiques et paysagers sont souvent restés "de côté" dans la mise en place des zones pavillonnaires, comme dans l'édification des murs ou des clôtures d'enceinte associant ou non des haies végétales.

Les règlements ou les cahiers des charges des lotissements sont, semble-t-il, peu parlants sur ce dernier point. S'ils prescrivent un certain nombre de règles généralement assez peu suivies portant sur l'architecture des constructions, l'harmonisation des couleurs d'enduits, et quelquefois sur les hauteurs ou matériaux des murs et clôtures d'enceinte, la question des plantations et des haies de limites sont très souvent ignorées. Il en va de même pour les constructions hors lotissements pour lesquelles des règles générales encore plus vagues s'appliquent.

S'il est compréhensible que chacun veuille délimiter sa propriété ou protéger son intimité, il est en revanche légitime qu'un minimum de règles de bon sens, d'esthétique ou de santé, s'appliquent. Le P.L.U. de Villevieille actuellement en débat apporte déjà quelques éléments positifs à ce sujet. Il conviendra d'en vérifier l'application réelle alors que le laxisme a jusqu'à présent prévalu en matière de réalisation des murs et clôtures d'enceinte et que tout ou presque a été admis : murs d'agglos de béton non enduits pendant des années, hauteurs des murs d'enceinte dépassant souvent les hauteurs réglementées, brises-vents plastiques de couleurs vives et non appropriées, etc ...

Le déficit d'information des habitants de Villevieille explique également en grande partie cet état de fait. Si un effort d'information et de pédagogie avait été fait, des progrès notables auraient pu être accomplis, sans parler du respect des règlements... Il en est ainsi sur les risques allergènes que présentent certaines espèces arbustives qui composent les haies et qui pourraient être prévenus.

Pourtant, des alternatives existent. Une très intéressante publication intitulée : « Paysage, pollens et santé » a été éditée en 2002 par l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement. Ce document propose des solutions techniques pour la réalisation de haies intégrées ou non dans les murs et clôtures des constructions, avec une double approche paysagère et de santé. Cet ouvrage est relativement méconnu et nous avons pensé qu'il serait intéressant de le diffuser dans sa quasi intégralité. Toutes les informations de la brochure « Paysage, pollens et santé » sont toujours consultables sur le site Internet suivant :



http://www.ame-lr.org/publications/sante/paysage_pollens/index.html

Plusieurs sites Internet dédiés à la question des haies ont également été utilisés, comme par exemple :

<http://www.haiesvives.org/html/arbres%20arbustes%20lianes.htm>

<http://www.aujardin.info/fiches/encyclopedie-haies.php>

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VILLEVIEILLE

Les Voûtes - 10, rue de la Coustourelle - 30250 VILLEVIEILLE - Tél : 04.66.80.24.65.

site Internet de l'association : www.assv-villevieille.com

Les haies en zones urbanisées : la situation actuelle...

En parallèle aux maisons crépies "ton pierre" et des volets "bois naturel", le paysage a été banalisé par l'emploi d'essences végétales en haies mono spécifiques.

Les "cupressacées", espèces de la famille des cyprès, ou les "lauriers-amandes" ont été plantés à outrance.

Par souci de rentabilité immédiate et de simplification évidente, la diffusion de ces essences a été encouragée auprès d'une clientèle souvent ignorante des conséquences d'un choix ... plutôt limité.

La plantation systématique des cupressacées

Réputé pour sa diversité botanique remarquable (résineux, feuillus, arbrisseaux des garrigues...), le Midi a vu se multiplier à l'excès les plantations uniformes de cupressacées (cyprès, thuyas, chamaecyparis ...) dans les zones urbaines ou semi-urbaines (lotissements, résidences, terrains de jeux, etc...).

Dès 1970, le cyprès bleu (*Cupressus arizonica*) est planté en grand nombre. Il est progressivement abandonné du fait de sa sensibilité à des champignons pathogènes ; le cyprès de Leyland (*Cupressus leylandii*) prend alors le relais.

Pourquoi un tel engouement ?

Le cyprès est un arbuste bon marché et adapté au mode de commercialisation des grandes surfaces (souvent produit d'appel). Il pousse rapidement, est facile à tailler. Il est considéré comme bien adapté au climat et au sol de notre région.

Pourquoi la haie de cyprès prédomine-t-elle souvent ?

C'est une solution de facilité. le public n'a pas été informé sur ses inconvénients. le public n'a pas pris conscience du rôle des professionnels du paysage, de leurs conseils, de leurs propositions alternatives.

Les conséquences de ce choix :

Outre les incidences allergiques liées aux apports massifs de pollen par certaines essences de cupressacées, ce choix a pour conséquence une banalisation du paysage, une sensation d'enfermement, les parcelles étant toutes cernées par le même mur vert (qui plus est du même vert !).

On constate également la fragilisation de ces plantations mono spécifiques : transmission d'une maladie (ex. : coryneum, chancre du cyprès) d'un arbuste à un autre dans la haie, provoquant son rapide dépérissement.

Les cupressacées sont particulièrement sensibles à ce problème, ce qui accentue l'appauvrissement du paysage et limite considérablement l'efficacité de ce type de haie en tant que clôture.



Haie de cyprès



Haie de cyprès



Haie de cyprès bleu atteint par les champignons.
Au premier plan une haie de pyracantha

Pourtant des alternatives sont possibles.

Quelques exemples :



Haie double persistante :
fusain panaché, laurier
amande...



Haie double composite à
base de tamaris...



Haie simple composite :
germandrée arbustive,
laurier rose, canne de
Provence panachée...



Haie composite sur talus :
tamaris, ciste, lagerstroemia
touffe...



Haie double composite : photinia,
laurier-tin, kolkwitzia...



Haie double composite : tamaris,
blanquette au fond micocoulier



Haie persistante de laurier : laurier
rose, laurier-tin, laurier amande



Haie double semi-persistante : berberis
pourpre, gattilier, blanquette



Haie double semi-persistante
champêtre : troène, laurier tin filaire,
arbre de Judée touffe...



Haie simple semi-persistante champêtre

Avant d'aller voir un professionnel (paysagiste, pépiniériste) :

Quels sont les différents paramètres à prendre en compte avant de faire son choix et d'aller voir un professionnel ?

L'adaptation au climat, l'exposition de la parcelle, le type de sol, la rusticité, la rapidité de croissance, la facilité de conduite du développement, la tolérance vis à vis de certaines pollutions, la composition paysagère (la hauteur, le port, le feuillage persistant ou caduc, la couleur, la floraison, la fructification), devront être examinés.

Finalement, en fonction de tous ces paramètres, ainsi que des dimensions de la parcelle à enclore, du budget et des souhaits de chacun, tel ou tel critère de choix des essences végétales sera privilégié.

De plus une attention particulière doit être portée sur le caractère envahissant ou toxique de certaines espèces.

La santé, un critère de plus à ne pas négliger...

Certains professionnels (architectes-paysagistes, entrepreneurs de paysage, pépiniéristes-producteurs) prônent depuis longtemps la diversité des plantations dans le cadre de leurs interventions quotidiennes.

Cette démarche doit être soutenue et accentuée.

La prise de conscience de l'existence de troubles de santé saisonniers, liés à l'abondance de certains pollens, constitue un argument de plus pour demander aux professionnels à proposer des compositions végétales riches et diversifiées.



Exemple de haie en mélange bien adaptée au milieu (arrière-pays)



Une bonne approche entre les deux parcelles riveraines : une haie composite variée qui, à terme, formera une seule unité harmonieuse.

Quelques recommandations pour effectuer les plantations

Une plantation en automne

A effectuer début septembre, jusqu'à fin décembre. Les meilleures conditions sont alors réunies : sol encore chaud et ameubli par les pluies de fin d'été permettant un enracinement rapide, un bon démarrage de la végétation au printemps, et une bonne résistance à la sécheresse estivale.

Une bonne préparation de sol

Apport de matières organiques (compost, amendements organiques ...) et d'engrais complet avec oligo-éléments, décompactage du sol à au moins 0,50 m (1 m pour les arbres). Le paillage est recommandé.

Un choix rationnel du végétal

Une petite taille (hauteur du plant de 40/60 à 60/80 cm en container de 1,3 litre à 3 litres) avec trois brins bien formés est recommandée à la plantation pour une bonne reprise.

Pour une haie double

Des plantations en quinconce et, pour toutes les haies, le respect d'un espacement minimum de 2 m entre chaque végétal (haies brise-vent), 1 m (haies de limite), 0,75 m (haies basse de séparation).

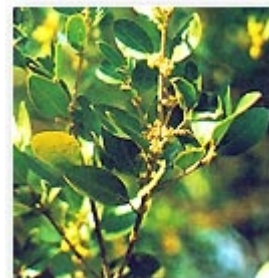
Haies de limite composites Haies composées de 8 essences végétales persistantes sur deux rangs

Utilisation :

- sur parcelles privées ou publiques
- à planter à 2 m de la limite de propriété si la haie est libre (développement supérieur à 2 m)
- à planter à 0,50 m si la haie est taillée (hauteur maximum 2 m)



Photinia en fleurs



Filaire à feuilles larges



Ligne de fond

Arbustes persistants

- P : Photinia (3)
C : Chalef ou "Olivier de bohème" (3)
Pi : Pittospore à feuilles ténues (2)
T : Troène à grandes feuilles (2)

Ligne avant

Arbustes persistants à floraison

- Co : Coronille glauque (2)
Lr : Laurier rose (3)
Lt : Laurier tin (3)
Lu : Luzerne arborescente (2)

Autres arbustes ou plantes en option :

buplèvre, buis des Baléares, filaire à feuilles larges, pittospore tobira, goyavier du Brésil, bambous (attention au développement en hauteur et en largeur, rhizomes envahissants)...



Olivier de bohème



Pittospore tobira



Buplèvre

Fiche 2

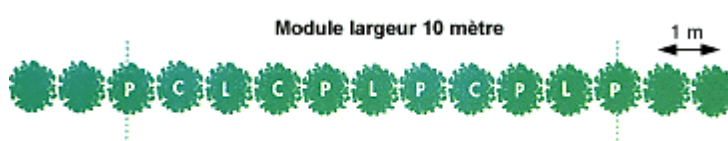
Haies de limite (écran total simplifié) Haies composées de 3 espèces persistantes

Utilisation :

- sur petites parcelles (lotissements)
- à planter à 0,50 m de la limite de propriété (hauteur maximum 2 m)



Chalef, photinia, laurier-tin



Arbustes :

P : Photinia (4)

C : Chalef (3)

L : Laurier-tin (3)

Autres arbustes en option :

Olearia traversii, Olearia virgata



Olearia traversii



Laurier tin (ou viorne)



Olearia virgata

Fiche 3

Haies de limite composites libres Semi-persistante et semi-caducue - Florifère

Utilisation :

- sur parcelles privées ou publiques
- à planter à 2 m de la limite de propriété (développement supérieur à 2 m)



Kolkwitzia



Ligne de fond

Arbustes persistants

- P : Photinia (3)
- Lr : Laurier rose (3)
- Lt : Laurier-tin (1)
- Pt : Pittosporum à feuilles tronquées (2)
- Lu : Luzerne arborescente (1)

Ligne avant

Arbustes caducs à floraison

- Aj : Arbre de Judée touffe (1)
- C : Coronille des jardins (2)
- Ar : Arbre à papillons (1)
- Ga : Gattilier (1)
- K : Kolkwitzia (1)
- Ba : Baguenaudier (1)
- G : Grenadier à fleur (1)
- Ap : Arbre à perruques (1)
- Ca : Cassia corymbosa (1)

Arbustes en option pour une haie champêtre :

pistachier térébinthe, cornouiller sanguin et mâle, amélanchier, faux-indigo, arbre à papillons, seringat, chèvrefeuille arbustif, lilas de Perse et commun

Arbustes en option pour une haie défensive :

prunier sauvage, épine du Christ, églantier, oranger trifoliolé ou poncirier...
cognassier, abricotier, amandier, plaqueminier, figuier, pistachier vrai, azerolier, jujubier, néflier...

Quelques arbustes de haies florifères



Grenadier à fleurs



Photinia, chèvrefeuille
arbustif



Seringat



Arbre de Judée touffe



Luzerne arborescente



Arbre à perruques



Cognassier en fruits



Arbre à papillon



Pistachier en automne



Ceanothe



Cassia



Gattilier

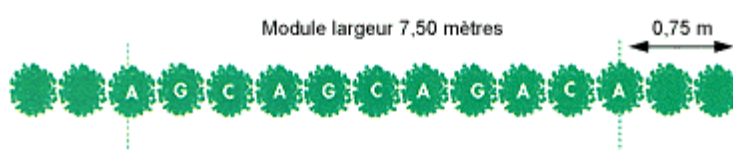


Baguenaudier

Haies basses de séparation 3 espèces persistantes

Utilisation :

- sur petites parcelles (lotissements)
- à planter à 0,50 m de la limite de propriété (développement inférieur à 1,50 m)



Arbustes :

A : Abelia (4)

G : Germandrée arbustive (3)

C : Ciste à fleurs pourpres (3)

Autres arbustes en option :

myrte tarentine, bambou sacré, oranger du Mexique, myrsine, buis commun, sauge à petites feuilles, pittosporum nain, escallonia, barbe bleue (caduque), potentille (caduque)



Abelia



Germandrée arbustive

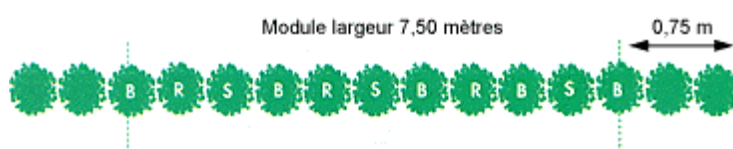


Ciste à fleurs pourpres

Haies basses de séparation 3 espèces persistantes Zones sèches

Utilisation :

- sur petites parcelles (lotissements)
- à planter à 0,50 m de la limite de propriété (développement inférieur à 1,50 m)



Arbustes :

- B : Ballote (4)
R : Romarin officinal (3)
S : Sauge de Jérusalem (3)



Ballote



Romarin officinal



Sauge de Jérusalem

Toxicité de certains végétaux

Certains des végétaux proposés, s'ils ne présentent pas de risques allergènes, peuvent en revanche être légèrement toxiques. Ils sont classés selon un degré de toxicité de 1 à 3 (faible à fort) en cas d'ingestion.

Degrés de toxicité des arbustes et parties toxiques :

Clématite – 1

tous les éléments, feuilles, fleurs, racines...



La Clématite, faiblement toxique

Baguenaudier – 1

graines, feuilles



Glycine

Chèvrefeuille – 1

baies



Chèvrefeuille

Laurier amande – 1

feuilles, bourgeons, écorce, graines



Laurier rose

Robinier faux acacia – 1

écorces, fruits, graines

Glycine – 1

fruits, rameaux, racines



Genévrier

Laurier rose – 2

tous les éléments

Fusain – 2

tous les éléments surtout les fruits

Genévrier – 3

jeunes pousses

Les plantes grimpantes pour clôtures :

Nom français	Nom latin	Feuillage	Hauteur	Croissance	Observations
Bignone	Campsis radicans		6 m	rapide	Grappes de fleurs de l'orange au jaune selon variétés 06-09, S.O.
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica "Halliana"		8 m	rapide	Fleurs très parfumées blanches à jaunes 05-08, le plus vigoureux, N.E.
Chèvrefeuille du Japon	Lonicera japonica "Chinensis"		5 m	rapide	Feuilles au revers pourpre, fleurs rouges, jaunes et blanches 05-08, N.E.
Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum		5 m	rapide	Fleurs odorantes jaunâtres et rouges 05-08 sur feuillage vert foncé, Gr
Chèvrefeuille d'Italie	Lonicera etrusca		4 m	rapide	Boutons pourpres 05-08, résiste à la chaleur et la sécheresse, Gr
Clématite odorante	Clematis flammula		4 m	rapide	Panicules de fleurs blanches 08-10 odorantes, résiste à la sécheresse, Gr
Glycine de Chine	Wisteria sinensis		10 m	rapide	Grappes pendantes violettes 05, risque de déformation du support, Gr
Hortensia grimpant	Hydrangea petiolaris		8 m	moyenne	Pour murs à l'ombre, fleurs blanches 06-07, sensible au calcaire, N.E.
Jasmin de Chine	Trachelospermum jasminoides		5 m	moyenne	Feuilles vert sombre brillant, fleurs blanc crème, étoilées 06-08, S.O.
Jasmin de Printemps	Jasminum mesnyi		4 m	moyenne	Feuillage vert clair, port souple, fleurs jaune brillant 03-04, S.O.
Jasmin officinal	Jasminum officinale		4 m	moyenne	Rameaux volubiles, fleurs blanches 06 remontantes, S.O.
Jasmin d'hiver	Jasminum nudiflorum		3 m	rapide	Rameaux à palisser, fleurs jaunes 12-02, N.E.
Lierre commun	Hedera helix		10 m	rapide	Racines à crampons, envahissant, toutes expositions, N.E.
Passiflore	Passiflora caerulea		8 m	rapide	Très vigoureux et volubile, fleurs blanc violet 06-09, fruits orangés, S.O.
Renouée	Polygonum baldschuanicum		8 m	rapide	Très vigoureux, panicules blanches odorantes 06-09, Gr
Rosier banks	Rosa banksiae		8 m	rapide	Rosier sarmenteux sans épine, petits pompons blancs 05-06, S.O.
Solanum	Solanum jasminoides		6 m	moyenne	Grappes de fleurs blanches bleutées à coeur jaune 08-12 sur feuillage léger, S.O.
Vigne vierge	Parthenocissus tricuspidata		8 m	moyenne	Feuilles rouges en automne, s'accroche au mur par des vrilles à ventouses, N.E.



caduc



semi-persistant



persistant

S.O. - Mur au Sud ou à l'Ouest : végétation volubile sur support type treillage bois ou fil de fer

N.E. - Mur au Nord ou à l'Est : végétation adhérente par crampons sur le mur ou volubile sur support